



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 10 juin 2024

### **Accueil et présentation (tour de table)**

#### Présents

##### **Directeur**

M. LEMAU (Président de séance)

##### **Mairie**

M. PEPET, M. DELAUNAY (Responsable Antenne Centre Est), M. DEPEIGE (élu municipal), M. ZAMBELLI (Direction de Projets d'Equipements Publics)

##### **Parents d'élèves délégués**

Hugo Follet, Marina Nguyen Dang, Aloysia Mesnier Pierroutet, Stéphane Tomczak, Catherine Merck

**Enseignants** Mmes Riffard, Giffard, Rivoallon, Gauthier, Cadiet, Windsor, M. Piquemal, M. Thepenier, Mme Urvoy  
**2 interprètes en LSF**

#### Absents excusés

**Inspecteur de l'Education Nationale** : Mme LETANG

**Mairie** M. BOURCIER

**Enseignante** : Mme Le Vacon, Mme Formet, Mme Madiot

secrétaire de séance : M. Follet (parent)

### **Préambule**

Remerciement en début de Conseil pour tous les acteurs qui ont participé au Conseil d'école cette année et les années précédentes et qui sont susceptibles de ne plus y siéger à compter de l'année prochaine :

- Enseignants qui seront peut-être affectés dans une autre école (Mme Le Vacon) à la rentrée et parents d'élèves de CM2.
- Remerciement particulier et chaleureux à M. PIQUEMAL qui partira à la retraite en cette fin d'année. Arrivé en 2011 à l'école, M. Piquemal a marqué de son empreinte l'école en impulsant énormément de projets à destination de tous les élèves. Il a aussi été très impliqué dans le projet d'inclusion des enfants du PEJS. Il sera remplacé par M. LERBOUR à la rentrée prochaine.
- Remerciement à Rebecca LE ROUX qui finit son service civique le 30 juin et qui s'est beaucoup impliqué dans l'équipe et pour le bon fonctionnement de l'école.

### **1- Travaux de l'école**

- Nouveaux locaux : Accueil de M. Zambelli

Etat des lieux sur l'avancement des travaux et présentation du calendrier des travaux durant l'été.

Acteurs mobilisés : cf annexe  
calendrier ; cf annexe

Objectif : livraison en août 2024.  
budget : 640 000 euros.

Plan : cf annexe

Modification de la clôture devant l'école.

2 salles de classe et 1 sanitaire.

Les matériaux utilisés répondent aux nouvelles réglementations écologiques de janvier 2024 (isolant en laine de bois, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques sur le toit).

### **Question parents : Y-aura-t-il une rampe au niveau de l'issue de secours ?**

Réponse : pas d'obligation d'accès PMR pour une issue de secours. Ce n'est pas prévu. L'accès PMR sera uniquement à l'entrée du bâtiment (rampe).

M. LEMAU précise que les classes ont suivi l'avancement des travaux (terrassment, montage des murs). Certains élèves ont même pu échanger avec les ouvriers (maçons), notamment la classe de PEJS qui a discuté avec un maçon sourd. Une classe de CM réalise actuellement un journal des travaux (photos, interviews, articles).

Il sera possible d'organiser des visites pour les élèves, pourquoi pas sur le temps du midi.

**Question des parents : Sait-on qui occupera les nouveaux locaux ?** Le Conseil des maîtres s'est accordé pour que les deux classes de CP/CE1 actuellement à l'étage s'y installent à la rentrée.

Il est aussi envisagé que toutes les classes de CP CE1 soient au RDC pour faciliter leur circulation dans l'école.

Pour l'aménagement de la nouvelle classe (ouverture), il a été convenu avec les services de la mairie de réutiliser les tables, chaises, armoires et bureaux en stock (bâtiments communaux). La livraison pourra se faire à la fin du mois d'août. De plus, l'école a pu également être équipée de fauteuils de bureaux, étagères et tabourets à roulettes qui étaient également en stock, évitant ainsi de nouveaux achats par la ville, dans un souci d'économie et d'écologie.

Valise informatique en plus au RDC, pour avoir des équipements informatiques à tous les niveaux de l'école et éviter les déplacements d'équipement.

- Végétalisation de l'école : Enveloppe de 9300 euros

Espace de calme planté dans la cour. Espace où la cour devient végétale. Plantation d'un potager : 4 carrés et faciliter l'accès sur l'arrière du bâtiment (pleine terre). Plantation d'un arbre pour casser la bande de terre entre les 2 terrains (variété de Chêne). Robinier planté ou protégé. Récupérateur d'eau dans la descente à la jonction de la salle des maîtres à côté du potager. Création d'un espace entre les 2 terrains pour planter des plantes vivaces et fleurs.

Mme Christophe (Responsable à Direction des Jardins) est venue vendredi 07 juin, accompagnée d'un jardinier du secteur, au forum. Elle a expliqué aux élèves ce qui a été entrepris par ses services pour rendre l'école plus végétale. Elle a rappelé l'importance de respecter ses espaces (clôtures, espace copeaux) et expliqué aux enfants que l'espace « herbe » n'était pas encore « stabilisé » pour l'utiliser. Le Conseil d'élève du 31 mai a permis de faire émerger plusieurs idées des élèves quant à l'utilisation future de ces espaces végétaux (aménagements, règlement intérieur...).

Cet espace ne sera notamment pas exploitable pour la fête de l'école cette année. C'est encore trop tôt.

### **Question :**

**M. Depeige (élu) : Y-a-t-il un plan B si jamais les travaux auraient du retard et que les classes ne soient pas disponibles à la rentrée ?**

Il y aurait temporairement la salle polyvalente qui pourrait être utilisée pour une classe.

- Toilettes sous le préau. Les travaux entrepris ont permis de nettement diminuer les odeurs dans les toilettes.

### **Question des parents :**

**- Peu d'améliorations sont constatées. On nous rapporte régulièrement des problèmes d'infection urinaires, des situations d'évitement pour ne pas y être embêté, des dégradations matérielles. Le savon et le papier, pourtant éléments essentiels à l'hygiène, manquent souvent à l'appel. Pourrait-on faire un point à ce sujet ?**

M. Delaunay (pour la mairie) : Il y a actuellement 2 passages de nettoyage dans la journée. La mise en place d'un troisième passage est prévu pour garantir plus d'hygiène. Demande à l'équipe d'animation de vérifier l'approvisionnement des consommables dans les toilettes pour que les élèves ne manquent de rien (constats régulier de rupture de papier par exemple). Un protocole de nettoyage va être rappelé aux agents.

M. Lemau (pour les enseignants) : nous ne manquons pas de rappeler systématiquement en forum ou en classe les règles concernant les toilettes. Il reste encore des élèves qui ne parviennent pas à respecter ce lieu (papiers par terre ou mouillés/collés, chasses d'eaux pas tirées). Nous avons déjà tenté dans le passé de réguler le passage aux toilettes. Il ne s'agit pas d'être rigide mais de responsabiliser les élèves dans cet endroit de l'école. Réflexions sur l'affichage (quels effets) ou sur la surveillance (lieu intime).

Ce sujet est souvent porté par les élèves en conseil d'école également, et pour l'instant personne n'a trouvé de levier pour faire évoluer la situation.

Ne pas hésiter à remonter au directeur si des problèmes sont rencontrés par les élèves.

## **2-Bilan de l'année (scolaire et péri-scolaire)**

A ce jour, 241 élèves répartis sur 11 classes.

Nombre stable d'élèves cette année, 8 arrivées pour 6 départs.

**Toutes les actions mises en places sont en lien avec le projet de l'école. (cf en annexe)**

**Les élèves du PEJS participent aux projets avec leur classe d'inclusion.**

### Point des projets par classe

#### **CP/CE1 :**

Projet fleurissement de l'école.

Sur la thématique vivant/plantes, trois visites à la basse cour et Jardin des Mille-pas : les élèves ont été très acteurs. Ateliers ludiques autour des graines, cycle de la plante, fabrication de biscuits avec les graines...

Visites Topinai

Apprentissage du vélo : Les CP (avec PEJS) ont fait un cycle vélo pendant que les CE1 étaient à la piscine et vice versa.

Natation : les enfants du PEJS étaient intégrés à la piscine avec les CP/CE1. Beaucoup de contraintes d'organisation qui n'ont pas permis de bien équilibrer le nombre de séances entre les CE1 et les CP. Les CP ont fait moins de séances que les CE1. Ils ont eu 5 séances, et de nets progrès ont été observés chez des enfants qui n'étaient pas du tout habitués au milieu aquatique.

Autre constat : les GS ne vont plus à la piscine, et donc les enseignants de CP faisaient aussi de l'approvisionnement à l'eau pour certains enfants, ce qui n'est pas forcément prévu au départ. Il est possible pour les prochaines années de demander à des parents pour aider à l'encadrement des groupes pour la piscine, mais cela nécessite de passer un agrément.

C'est l'école qui relaie les sessions de passage de l'agrément (pour être accompagnateurs des enfants dans l'eau). Important : cet agrément n'est pas difficile, et ne demande pas de technique ou connaissance très poussée.

#### **CE1/CE2 :**

Projet Ecole et Cinéma

Natation, Vélo, Gym, danse

#### **CE2 et CE2/CM1:**

Fresque du mur fleuri

Journée olympique et para. Cette journée n'a pas pu être ouverte à toutes les classes de CE1/CE2.

Journée très réussie. Démonstration des volleyeurs du REC par exemple.

Natation, Vélo, Gym, danse

Concert scolaire à l'UBU

Spectacle Art et sciences présenté par les élèves d'une autre école.

Ecole et Cinéma

Parcours de découverte en partenariat avec la ville dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle . Concert scolaire en mai à l'UBU

## **CM1/CM2 :**

- Sortie pour aller voir du Sandball (handball sur sable). Journée entière.
- Liaison CM2 / 6<sup>e</sup> : les élèves ont eu une demi journée au parc du Landry, pour favoriser le lien et la discussion avec les élèves de 6<sup>e</sup>. Le souhait est de faire évoluer le format de ces journées de rencontre. Cette année était un premier essai.
- Un 2<sup>e</sup> temps de rencontre (un peu plus formel) est prévu le 20 juin au collège.
- Intervention du CDAS sur de la prévention aux violences intra familiales et le harcèlement scolaire. Intervention sur la base de théâtre forum. Le souhait est que cette intervention soit renouvelée tous les deux ans.
- Intervention du permis internet : Une policière fait passer le permis internet aux élèves. C'est de la prévention sur les mots de passe, les site de jeux vidéo, etc. Un livret a aussi été donné aux parents.

## Conseils d'élèves et Forum

Les élèves ont été sollicité en Conseil au sujet de la végétalisation de l'école (aménagements souhaités, règles d'utilisation des espaces, investissements possibles)

## **Question des parents :**

**- Quel est le projet pédagogique de l'école au sujet de l'Education à la sexualité qui, d'après les textes officiels, doit être abordés de manière transversale mais clairement identifiés ?**

Mme Cadiet : Des séquences d'apprentissage sont proposées aux élèves. Le constat est qu'en effet il n'y a pas assez d'heures dédiées à ces sujets. Les raisons :

- les enseignants ne sont pas formés
- manque d'intervenants extérieurs (infirmières scolaires, planning familial...).

Les programmes scolaires vont être revus et des heures dédiées à ces sujets vont être ajoutées. Les enseignants tenteront du mieux possible de répondre à cela.

Ces programmes commencent dès le CP. Par exemple la notion de consentement est évoquée dès le CP, ou encore l'égalité H/F.

C'est important que cela soit inscrit dans le programme scolaire, pour apporter un cadre de références pour les enseignants. Cela nécessite de la formation pour les enseignants.

**- Serait-il possible d'imaginer à l'échelle de l'école une manière de fêter les anniversaires des enfants autrement que par des distributions de bonbons ?**

M. Lemau : aucune obligation n'est faite à devoir ramener des bonbons ou autres pour fêter son anniversaire avec ses camarades à l'école (avant la sortie le soir). C'est au seul choix des familles et cela n'a jamais été restreint par les enseignants. C'est le seul moment où les bonbons peuvent être autorisés. Cela est l'occasion en début d'année d'expliquer aux enfants les effets du sucre sur la santé.

Rappel : les gâteaux faits par les parents ne sont pas autorisés pour les anniversaires car il n'y a pas de traçabilité des produits cuisinés. C'est autorisé pour la vente de gâteaux de l'APE car c'est hors temps scolaire. Ce sont les parents qui autorisent leur enfant à acheter une part de gâteau.

**- formation aux gestes de premiers secours pour tous les élèves d'élémentaire?**

Dans le cadre de l'EMC, une journée a été balisée le 24 juin autour du dispositif « Apprendre à porter secours ». Toutes les classes aborderont les étapes à suivre en cas d'accident « j'observe, je protège, j'alerte ».

## Activités périscolaires et pause méridienne

- Ateliers du soir : 60 en Street Arts le lundi, 33 en sport le mardi, 15 à Lire et faire Lire, 15 à

l'atelier bois et 33 en sport le jeudi, 20 en sport le vendredi.

108 enfants ont participé aux ateliers du soir.

Problème récurrent rencontré avec l'association des Francas. Beaucoup d'absence des animatrices qui se sont succédé. Volonté de ne plus faire appel à cette association l'année prochaine. De fait, il a fallu rééquilibrer le nombre de séances pour chaque groupe constitué en début d'année (3 séances seulement pour les 3 derniers groupes).

- Etudes du soir : 70 à 80 élèves en moyenne en étude le soir (répartis sur 5 études). Point positif : goûter du soir offert par la mairie = goûter équilibré pour tous les élèves, peu de déchets.

- Pause méridienne et centre de loisirs (M. PEPET)

Temps du midi : 190 à 200 élèves mangent en moyenne le midi. 12 animateurs encadrent les enfants. 14 ateliers proposés en moyenne.

Merci aux parents qui s'occupent des poules le weekend.

Langue des signes : l'animatrice en LSF accompagne les élèves et met en place des actions pour permettre aux entendants d'apprendre quelques signes.

### **Question des parents :**

- **En cas de grève des services de restauration - périscolaires, sur le temps du midi, les enfants pourraient-ils être accueillis avec leur pique nique ?**

M. Delaunay : C'est possible, mais à condition d'avoir les encadrants, ce qui n'est pas toujours le cas. La priorité est d'ouvrir le service, mais ils ne prendront pas le risque si le taux d'encadrement est trop faible. Il y a parfois plus de 200 élèves pour rappel.

### **3- Perspectives de l'année 2024/2025 (scolaire et périscolaire)**

- Rentrée 2024/2025 : **266 élèves** (ouverture d'une 12ème classe)

65 CP, 46 CE1, 56 CE2, 53 CM1, 46 CM2 dont 12 PEJS (2 CP, 4 CE1, 1 CE2, 3 CM1, 2 CM2)

Les effectifs peuvent encore évoluer (déménagements, arrivées). Fortes cohortes à chaque niveau.

Le Conseil d'école souhaite la bienvenue aux deux nouveaux enseignants M. LERBOUR et Mme BEUCHER qui arriveront à la rentrée prochaine.

### **Questions des parents :**

- **La répartition des classes est-elle fixée à ce jour ?**

Contraintes à prendre en compte pour le choix des répartitions:

1/ pas plus de 24 élèves / classe en CP et CE1 donc les 105 élèves seraient répartis sur 5 classes :

4 CP/CE1 + 1 CE1/CE2.

2/ classe de PEJS compte pour 1 classe / 12

3/ resterait 6 classes pour 152 élèves (moyenne > 25 / classe).

Probablement 1 CE2, 2 CE2/CM1 et 3 CM1/CM2

4/ prise en compte du nombre d'élèves à Besoin particulier ou porteur de handicap (9 élèves : 5 CP, 2 CE2, 2 CM1)

- **Avec l'ouverture de classes supplémentaires, est-on assuré de créneaux en cohérence au gymnase ?**

L'école disposera du gymnase tous les jours sauf les mardis et vendredis après-midis (occupé par le collège).

- **PEJS : peut-on avoir un point de situation sur la recherche d'un deuxième enseignant sachant la LSF pour la rentrée prochaine ?** A ce jour, nous n'avons pas d'information de la DSDEN à ce sujet. Si un 2<sup>e</sup> enseignant est trouvé, ce sera du co-enseignement. Pas de 2<sup>e</sup> classe prévue.

Lundi 1<sup>er</sup> juillet : Réunion d'information pour les parents des futurs CP.

- Projets scolaires

Les projets envisagés l'année prochaine :

Deux projets Ville de Rennes ont été déposés en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, incluant les élèves du PEJS

- Projet Classe de ville (pour les Cycle 2) : « Art dans le quartier, la ville »

- Projet Classe laïcité (pour les CM1/CM2)

Ces projets sont entièrement financés par la ville si la commission les attribue à l'école.

- Projet 40 m<sup>3</sup> : résidence d'artiste « la ville du futur » : projet avec les élèves du PEJS

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention à la DRAC pour l'artiste intervenant.

Pour l'ensemble des classes, la dotation de la mairie versée sur le compte OCCE permet de payer en partie les entrées dans les structures culturelles de la ville.

### Questions des parents :

**- Y a-t-il des envies exprimées par l'équipe pédagogique sur les projets 2024- 2025 ?**

Les projets déposés étant pris en charge par la ville ou la DRAC, les enseignants remercient par avance l'APE pour l'aide financière qui pourrait être apportée sur des sorties (réservation des cars pour les sorties hors de Rennes). Possibilité également de faire appel à l'APE pour l'achat de bulbes, plantes, nichoirs... tout équipement ou aménagement des espaces végétalisés de la cour.

### - Projets périscolaires

Le directeur et le REL envisagent des ateliers pour le midi et le soir en lien avec le projet d'école.

Ateliers proposés midi/soir : 18 ateliers attribués pour le groupe scolaire (maternelle / élémentaire)

Un projet LSF est prévu par l'animatrice sourde du midi.

Programmation des ateliers en cours.

## 4- Questions diverses

**- Quels sont les projets par classe sur la fin de l'année ? Y a-t-il des sorties prévues ?**

Les enseignants, au-delà de finir les programmes, accueilleront l'ensemble des parents le 03 juillet pour une matinée portes ouvertes :

- présentation des travaux et productions des élèves dans les classes (8h45/10h00)

- récréation / collation : 10h00.

Un bal et des chants seront proposés à partir de 10h30.

Vigilance à rendre compatible cet événement avec le spectacle de l'école maternelle pour les parents qui ont des élèves dans les deux écoles (spectacle à la maternelle à 11h).

**- L'état distribue à chaque enfant du primaire à l'occasion des JOP 24, une pièce de 2€ ainsi qu'un kit dédié à la pratique du sport. Sauf erreur de ma part, la distribution au sein de l'établissement n'a pas eu lieu. Le cas échéant, quelle est la raison ?**

Au delà du coût que représente cette opération de communication autour des JO (16 millions d'euros), pour nous, enseignantes et enseignants, il est problématique de distribuer de l'argent à l'école directement aux enfants. Malgré tout, la distribution sera faite un soir après la classe, sous pli. S'il advenait des problèmes à la sortie de l'école, nous vous remercions de nous en faire part. Cependant, nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**- Fête d'école le 29 juin.** Avec les élections législatives anticipées, le gymnase ne pourra très certainement pas être utilisé. M. Tomczak, président de l'APE, précise que tous les enseignants sont les bienvenus et les remercie d'avance pour leur présence.

**Remerciements à tous les membres de l'équipe et aux parents qui se sont impliqués cette année. Durée du Conseil : 2h**

Président du Conseil d'école

Secrétaire du Conseil d'école

M. LEMAU

M. FOLLET (parent d'élève)

ANNEXE 1: Projet d'école 2021-2026

## ENJEU n°1 : Pratiquer des langages variés pour mieux communiquer à l'oral et à l'écrit

### Mise en œuvre : actions, acteurs, moyens et temps

exemple : Communication en direction des élèves et des familles | suivi : 2 temps de rencontres avec les familles ; page dédiée sur le site internet de l'école

Mise en œuvre	Description Suivi Année	Critères d'évaluation
<b>Action 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage oral : expliciter ses démarches en langage mathématique</li> <li>- raconter, exposer.</li> <li>- exposés (structurer)</li> <li>- Equiper la bibliothèque de livres documentaires</li> <li>- mise en voix (conte, théâtre, lire à haute voix)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur les projets de classe et de cycle chaque année pour favoriser les productions orales et écrites</li> <li>- compte-rendus de visite (blog)</li> <li>- Travailler à chaque niveau la présentation orale en structurant les exposés</li> <li>- S'appuyer sur le TNI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluations nationales (CP, CE1, 6è)</li> <li>- évaluations en classe (grille de critères d'évaluation élaborée en équipe) pour évaluer à l'oral et à l'écrit</li> </ul>
<b>Action 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrits de communication (langage mathématique)</li> <li>- Correspondances (ville/campagne, inter-classes...)</li> <li>- Langage des signes (partage avec les autres classes, vocabulaire signé)</li> <li>- anglais : outils partagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en oeuvre des ateliers mathématiques dans chaque classe</li> <li>- échanges inter-classe en s'appuyant sur les projets mis en oeuvre chaque année.</li> <li>- Production de supports en LSF pour sensibiliser davantage les entendants à la culture et la langue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluations nationales (CP, CE1, 6è)</li> <li>- évaluations en classe (grille de critères d'évaluation élaborée en équipe) pour évaluer à l'oral et à l'écrit</li> </ul>
<b>Action 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- production écrite (écriture libre)</li> <li>- liaison maternelle/CP : cahiers d'écrivains de GS transmis</li> <li>- cahier d'écrivain</li> <li>- articles sur le blog</li> <li>- mise en forme de recueil d'écritures</li> <li>- Liaison Ecole/collège : projets d'échanges avec les 6ème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrits quotidiens en classe en lien avec les projets</li> <li>- mise en oeuvre d'ateliers d'écriture libre dans toutes les classes</li> <li>- échanges réguliers avec les enseignants de maternelle et collège pour mettre en oeuvre chaque année des projets annuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluations nationales (CP, CE1, 6è)</li> <li>- évaluations en classe (grille de critères d'évaluation élaborée en équipe) pour évaluer à l'oral et à l'écrit</li> </ul>

## ENJEU n° 2 : Agir pour un climat scolaire serein

En lien avec le Projet d'établissement du collège de secteur (collège du Landry), ce second enjeu se décline en 3 champs d'actions.

### Plan de mise en œuvre et de suivi du projet d'école : actions, acteurs, moyens et temps

exemple : Communication en direction des élèves et des familles / suivi : 2 temps de rencontres avec les familles ; page dédiée sur le site internet de l'école

	Mise en œuvre	Description Suivi Année	Critères d'évaluation
Action 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- médiation entre pairs</li> <li>- autogestion de conflits entre élèves</li> <li>- construction et respect du règlement intérieur de l'école</li> <li>- Conseil d'élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de médiateurs au cycle 2 et 3 en s'appuyant sur les associations (AROEVEN)</li> <li>- Pratique des messages clairs pour résoudre des problèmes</li> <li>- Etablir et respecter les règles communes établies</li> <li>- élection des délégués et mise en place du conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des élèves dans les actions mises en place</li> <li>- Indicateurs sur les conflits entre élèves</li> <li>- Compte-rendus du travail des médiateurs</li> <li>- Compte-rendus des conseils d'élèves</li> </ul>
Action 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités visant le bien-être de l'élève à l'école</li> <li>- inclusion de tous les élèves : favoriser les relations entre les élèves entendants et les élèves sourds de la classe PEJS et sensibiliser les élèves au handicap</li> <li>- favoriser l'égalité fille/garçon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation commune en EMC, sciences sur les thèmes abordés (racisme, harcèlement, ...)</li> <li>- ateliers philo sur les temps périscolaires ouvert à tous les élèves</li> <li>- actions autour de la langue des signes</li> <li>- mise en oeuvre d'activités non-générées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des enfants dans les actions mises en oeuvre autour de la LSF</li> <li>- tableau de suivi des élèves</li> <li>- Implication des élèves dans les projets collectifs</li> </ul>
Action 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de la cour d'école : créer des espaces variés adaptés à toutes activités</li> <li>- Travail avec les animateurs du temps périscolaire</li> <li>- Participation des parents pour favoriser l'ouverture culturelle et sociale</li> <li>- Usage des toilettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'espaces dédiés pour la gestion de conflit</li> <li>- zonage de la cour (zones vertes)</li> <li>- création d'espaces non-générés (scolaire/périscolaire)</li> <li>- animation de l'espace parent et ouverture de l'école aux parents</li> <li>- Afficher les règles aux toilettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertations avec les services de la ville sur l'aménagement des espaces</li> <li>- Suivi des travaux</li> <li>- Implication des élèves dans l'usage des espaces communs</li> </ul>